

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville de Dégelis, le 19 septembre 2018 à 19:30 heures.

PRÉSENCES : M. François Poirier (Auclair), M. Jean-Guy Roussel (Biencourt), Mme Nadia Sheink (Lac-des-Aigles), M. Fernand Albert (Lejeune), Mme Linda Lévesque (Packington), M. Simon Bolduc (Pohénégamook), M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Keven Lévesque Ouellet (St-Elzéar-de-Témiscouata), Mme Pierrette Pelletier (St-Jean-de-la-Lande), M. Jean-Jacques Bonenfant (St-Juste-du-Lac), M. Alain Malenfant (St-Michel-du-Squatec) et M. Jean-Pierre Ouellet (St-Pierre-de-Lamy), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Yves Lebel (Dégelis).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, M. Thomas Ruest-Gagné et M. Maxime Groleau (RIDT).

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Yves Lebel.

Il est proposé par M. Jean-Guy Roussel, appuyé par Mme Pierrette Pelletier, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-1308

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE ET DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 19 juin 2018.

M. Yves Lebel demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par Mme Linda Lévesque, appuyé par M. André St-Pierre, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 19 juin 2018 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-1309

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de l'assemblée spéciale tenue le 19 juin 2018. M. Yves Lebel demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par Mme Nadia Sheink, appuyé par M. Fernand Albert, et résolu que le procès-verbal de la rencontre spéciale du 19 juin 2018 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-1310

3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Jean-Jacques Bonenfant, appuyé par M. Simon Bolduc, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 19 SEPTEMBRE 2018

Ministre des Finances	63 277.93 \$
AGAT Laboratoires	1 347.93 \$
Atelier 5	8 803.32 \$
Bell Canada (ligne 1-800)	47.03 \$
St-Pierre Clément	11.00 \$
Cloutier Jean-Guy	172.46 \$
Co-Éco	4 160.61 \$
Dicom Express	161.57 \$
Éco-L'Eau	2 187.69 \$
Excavation MTJP	960.04 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	126.47 \$
Groupe Coopératif Dynaco	193.97 \$
GroupeÉcho	114.98 \$
Ouellet Jacques	15.00 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup	36.79 \$
La Capitale assurance	3 646.43 \$
Lamontagne Ruche	1 646.56 \$
LaurentideRe/Sources Inc	5 079.55 \$
Les Industries Desjardins Ltée	6 070.45 \$
MonBuro.ca	181.92 \$
Municipalité de Dégelis	5 359.73 \$
Nortrax Québec Inc	2 099.15 \$
Nova Envirocom	900.62 \$
Pièces Témis Inc	182.05 \$
Place du Travailleur enr.	114.64 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	1 609.65 \$

Raynald Asselin Inc	80.49 \$
RMG Prévention	274.74 \$
Société V.I.A. inc	9 999.87 \$
Transport Baseley	2 391.48 \$
Transport Guy Levasseur inc	942.80 \$
Univesta	635.00 \$
Valcourt Maxime	84.25 \$
Robichaud Émile	84.25 \$
Dubé Richard F.	43.01 \$
Malenfant Alain	49.01 \$
Sheink Nadia	64.00 \$
Dubé Alain	23.00 \$
Ouellet Chloé	22.00 \$
Albert Fernand	31.01 \$
Lévesque Ouellet Keven	41.00 \$
Ouellet Jean-Pierre	55.01 \$
Pelletier Pierrette	15.00 \$
Bolduc Simon	64.00 \$
St-Pierre André	71.09 \$
Financière Banque Nationale	863.96 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témis.	635.36 \$
Banque Nationale	338.16 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	265.20 \$
Caisse Pop. St-Juste-du-Lac	249.84 \$
AGAT Laboratoires	116.58 \$
Bell Canada (ligne 1-800)	65.76 \$
Distribution Rioux Inc	852.80 \$
Émond Denis	41.31 \$
Équipement de Protection du Témis	24.14 \$
Excavation Émilien Ouellet Inc	241.45 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	344.92 \$
Groleau Maxime	137.63 \$
Groupe Coopératif Dynaco	57.95 \$
Imprimerie Excel Inc	405.29 \$
Inform Action	54.04 \$
Ouellet Jacques	30.00 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup	51.74 \$
La Capitale assurance	3 646.43 \$
Martin Bastille Inc	717.16 \$
MonBuro.ca	150.20 \$
MRC de Témiscouata	60.99 \$
Municipalité de Dégelis	1 687.05 \$
Nortrax Québec Inc	53.95 \$
Pièces Témis Inc	252.33 \$
Place du Travailleur enr.	143.42 \$
Potvin Jacinthe	6.30 \$
RMG Prévention	33.33 \$
Transport Baseley	2 529.45 \$
Transport Guy Levasseur inc	1 885.60 \$
Usinage industriel Dégelis	8.99 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	4 507.10 \$
Financière Banque Nationale	7 001.60 \$
Dubé Gilles	420.20 \$
Desjardins vers Banque Nationale	240 000.00 \$
Bell Canada	2 086.24 \$
Bell Mobilité	134.62 \$
DAS Fédéral	14 401.60 \$
DAS Provincial	35 571.47 \$
Hydro-Québec	17 417.84 \$
LaurentideRe/Sources Inc	3 746.74 \$
Simetech Inc	189 635.68 \$
Société V.I.A. inc	9 494.71 \$
SSAD Inc	345 550.16 \$
Total payés	1 009 397.84 \$

COMPTES À PAYER AU 19 SEPTEMBRE 2018

9102-4968 Québec Inc	4 024.13 \$
9110-9991 Québec Inc	437.71 \$
Acklands Grainger Inc	265.59 \$
Agat Laboratoires	4 282.02 \$
Banque Nationale	507.24 \$
Bell ligne (1-800)	40.16 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témis.	1 460.28 \$
Caisse Pop. St-Juste-du-Lac	374.76 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	497.28 \$
Chambre de commerce du Témiscouata	100.00 \$

Conception GB	248.35 \$
Construction Stef M. Inc	1 379.70 \$
Conteneurs KRT Inc	39 585.18 \$
COOL Distribution Inc	153.53 \$
Dicom Express	221.70 \$
Distribution Rioux (Dégelis)	302.33 \$
Éco-L'Eau	212.13 \$
Financière Banque Nationale	1 295.94 \$
Garage Michel Morin	78.18 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	1 454.44 \$
Groupe Coopératif Dynaco	641.29 \$
Imprimerie Excel Inc	475.65 \$
Info-Dimanche	341.48 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup Ltée	36.79 \$
La Capitale assurance	3 636.26 \$
Laurentide Re/Sources Inc	936.70 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	1 768.99 \$
M2 Télécom	56.05 \$
Maheu & Maheu	128.77 \$
Master Card	1 135.79 \$
MonBuro.ca	178.12 \$
Municipalité de Dégelis	1 679.45 \$
Nortrax Québec Inc	43.47 \$
Pièces Témis Inc	260.00 \$
Place du Travailleur	644.95 \$
Provincial Bandag Tire Ltée	871.43 \$
Radiateur Gaétan Martin Inc	1 088.73 \$
Simetech Environnement Inc	40 822.55 \$
Société V.I.A.	9 661.40 \$
St-Pierre Clément	11.00 \$
Transport Baseley	2 069.55 \$
Transport Guy Levasseur Inc	942.80 \$
Total à payer	124 351.87 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1311

4) ADMINISTRATION
a) Refinancement MAMOT – Règlement d'emprunt R-004

Adjudication suite à l'ouverture de soumissions pour l'émission de billets - Refinancement 2018 règlement R-004

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 25 septembre 2018, au montant de 406 700 \$

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 -	BANQUE ROYALE DU CANADA		
	10 800 \$	3,41000 %	2019
	11 200 \$	3,41000 %	2020
	11 600 \$	3,41000 %	2021
	11 900 \$	3,41000 %	2022
	361 200 \$	3,41000 %	2023
	Prix : 100,00000		Coût réel : 3,41000 %
2 -	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.		
	10 800 \$	2,40000 %	2019
	11 200 \$	2,60000 %	2020
	11 600 \$	2,80000 %	2021
	11 900 \$	3,00000 %	2022
	361 200 \$	3,15000 %	2023
	Prix : 98,00300		Coût réel : 3,59298 %

3 -	CD DES LACS DE TEMISCOUATA		
	10 800 \$	3,81000 %	2019
	11 200 \$	3,81000 %	2020
	11 600 \$	3,81000 %	2021
	11 900 \$	3,81000 %	2022
	361 200 \$	3,81000 %	2023
	Prix : 100,00000		Coût réel : 3,81000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par Mme Nadia Sheink, et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 25 septembre 2018 au montant de 406 700 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros R-004. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1312**

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 406 700 \$ qui sera réalisé le 25 septembre 2018

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata souhaite emprunter par billets pour un montant total de 406 700 \$ qui sera réalisé le 25 septembre 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
R-004	365 100 \$
R-004	41 600 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros R-004, la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par M. Simon Bolduc, appuyé par Mme Pierrette Pelletier et résolu unanimement

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 25 septembre 2018
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 25 mars et le 25 septembre de chaque année
3. les billets seront signés par le président et le secrétaire-trésorier
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019.	10 800 \$	
2020.	11 200 \$	
2021.	11 600 \$	
2022.	11 900 \$	
2023.	12 400 \$	(à payer en 2023)
2023.	348 800 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros R-004 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 25 septembre 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1313**

b) Renouvellement de contrat ou choix d'option

Les dates d'échéance des contrats et ententes en vigueur entre la RIDT et différents fournisseurs sont les suivantes :

- Bail de location des bureaux administratifs Dégelis
renouvellement automatique au 31-12-2018
- Tri et mise en marché de matières recyclables
échu depuis le 31-03-2018
- Bail de location du terrain écocentre Squatec
échu le 30-04-2019
- Fourniture de matériel de recouvrement alternatif
échu le 30-04-2019
- Collecte et transport des matières résiduelles
échu le 29-11-2019
- Transport de matériaux divers
échu le 31-12-2021
- Transport et traitement de matériaux secs
échu le 31-12-2021
- Vidanges des installations septiques
échu le 31-12-2022

Dans le cadre du contrat avec Services Sanitaires Alain Deschênes, il faut faire le choix des options pour 2019. Les membres discutent des différentes options et souhaiteraient que, pour le prochain contrat à partir de 2020, la période de collecte des déchets chaque semaine durant l'été soit réévaluée pour être décalée vers le mois de septembre qui est de plus en plus chaud. Aussi, il faudra évaluer si une seule collecte d'encombrants sur appel par année serait suffisante.

Il est proposé par Mme Linda Lévesque, appuyé par M. Jean-Guy Roussel, que pour l'année 2019, la RIDT prenne les options de collecte des encombrants (2 fois par année) et de double collecte durant l'été qui sont prévues au contrat de collecte et de transport des matières résiduelles en vigueur avec Service Sanitaires Alain Deschênes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1314**

c) État des résultats intérimaires - 31 juillet 2018

M. Maxime Groleau présente rapidement les états financiers au 31 juillet 2018 car ceux-ci sont repris dans le document des prévisions budgétaires 2019.

d) Prévisions budgétaires 2019

La RIDT est en attente des facteurs comparatifs applicables pour l'année 2019.

Ceux-ci servent à moduler les données prises en compte dans le calcul de la richesse foncière. La répartition des quotes-parts est basée à 50 % sur cette donnée et l'autre 50 % est basé sur la population.

Le budget de la RIDT peut être adopté sans cette information mais elle est essentielle pour la répartition finale des quotes-parts entre les 19 municipalités.

PRODUITS

Administration générale

Total quotes-parts municipalités	255 006
Compensation pour service recyclage	62 420
Affectation de surplus accumulé	43 000
Revenus d'intérêts et autres subventions	6 820
Ventes bacs, composteurs, vaisselle	25 000
	<hr/>
	392 246
	<hr/>

Lieu d'enfouissement

Total quotes-parts municipalités	715 384
Affectation de surplus accumulé	31 000
Prélèvement réserve - Fermeture cellule phase 1	-
Facturation aux utilisateurs	120 606
	<hr/>
	866 990
	<hr/>

Réserve post-fermeture LET

Total quotes-parts municipalités	<hr/>
	19 653
	<hr/>

Réserve fermeture cellule phase 1

Total quotes-parts municipalités	<hr/>
	39 306
	<hr/>

Collecte-transport Déchets

Total quotes-parts municipalités	674 095
Facturation aux utilisateurs	237
	<hr/>
	674 332
	<hr/>

Collecte-transport Recyclage

Total quotes-parts municipalités	98 451
Compensation pour service recyclage	499 357
Facturation aux utilisateurs	-
	<hr/>
	597 808
	<hr/>

Centre de tri

Total quotes-parts municipalités	43 535
Compensation pour service recyclage	62 420
Facturation aux utilisateurs	-
	<hr/>
	105 954
	<hr/>

Écocentres

Total quotes-parts municipalités	376 591
Retour redevance à l'enfouissement	149 660
Affectation de surplus accumulé	-
Facturation utilisateurs	62 000
Revente matériaux	43 500
	<hr/>
	631 751
	<hr/>

Installations septiques Vidanges (estimations)

Facturation Auclair	15 358
Facturation Biencourt	13 025
Facturation Dégelis	37 327
Facturation Lac-des-Aigles	18 080
Facturation Lejeune	16 330
Facturation Packington	33 244
Facturation Pohénégamook	28 773
Facturation Rivière-Bleue	22 357
Facturation St-Athanase	12 248
Facturation St-Elzéar-de-Témiscouata	11 665
Facturation St-Eusèbe	22 940
Facturation St-Honoré-de-Témiscouata	13 025
Facturation St-Jean-de-la-Lande	16 914
Facturation St-Juste-du-Lac	26 634
Facturation St-Louis-du-Ha! Ha!	24 884
Facturation St-Marc-du-Lac-Long	17 302
Facturation St-Michel-de-Squatec	22 163
Facturation St-Pierre-de-Lamy	7 776
Facturation Témiscouata-sur-le-Lac	85 735
Total facturation municipalités	445 782
Facturation utilisateurs	40 749
	<hr/>
	486 531
	<hr/>

TOTAL PRODUIT**3 814 571 \$****CHARGES****Administration Générale**

Salaires et charges sociales	291 868
Télécommunication	2 614
Poste et expédition	7 210
Dons et commandites	2 050
Cotisations et abonnement	9 265
Publicité et promotion	10 800
Fournitures de bureau	4 760
Immobilisations à même les revenus	-
Déplacements et représentations	4 666
Colloques et formations	1 400

Location	18 764
Assurances et immatriculation	1 708
Honoraires professionnels	8 111
Entente - Ville de Dégelis	2 000
Autres dépenses	350
Frais financiers	1 680
Achat bacs, conteneurs, composteurs	25 000
	392 246

Lieu d'enfouissement

Salaires et avantages sociaux	129 674
Télécommunication	630
Pièces et accessoires	4 600
Essence et diesel	21 650
Assurances et immatriculations	8 907
Électricité	34 240
Entretien	7 475
Entretien machineries	29 500
Immobilisations à même les revenus	-
Analyses et laboratoire	26 843
Honoraires professionnels	8 520
Autres dépenses	-
Entente traitement lixiviats	5 150
Redevance à l'enfouissement	226 219
Réserve fermeture cellule LET	39 306
Réserve post-fermeture	19 653
Remboursement de dette (R-004)	9 385
Remboursement de dette (R-006)	301 325
Remboursement de dette (R-006 et R-007)	44 680
Frais d'émission	8 193
	925 949

Collecte-transport-Déchets

Contrat SSAD	674 095
Levées supplémentaires	237
	674 332

Collecte-transport Recyclage

Contrat SSAD	596 029
Levées supplémentaires	1 779
	597 808

Centre de Tri

Contrat Société Via	105 954
	105 954

Écocentres

Salaires et charges sociales	226 496
Télécommunication	5 203
Taxes et permis	200
Fournitures de bureau et affichage	450
Déplacements	6 700
Formation	500
Pièces et accessoires	3 600
Location	13 823
Assurances et immatriculations	2 024
Électricité	4 500
Entretien	7 365
Autres dépenses	250
Immobilisations à même les revenus	-
Remboursement de dette (R-004)	35 518
Remboursement de dette (R-006 et R-007)	17 182
Frais d'émission	1 345
Transport et traitement	306 595
	631 751

Installations septiques Vidanges

Contrat Sani-Lang

445 782

Vidanges supplémentaires

40 749

486 531**TOTAL CHARGE****3 814 571 \$****BÉNÉFICE NET****0 \$**

Il est proposé par M. Jean-Jacques Bonenfant, appuyé par M. Keven Lévesque Ouellet, que la RIDT affecte un montant de 74 000 \$ du surplus accumulé aux différents postes budgétaires discutés et que les prévisions budgétaires 2019 de la RIDT soient adoptées avec ces affectations.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1315**

e) **Suivi - Demande de dispense pour Tri et mise en marché des matières recyclables**

La RIDT n'a pas reçu de réponse de la part du Ministre sur la demande d'exemption d'appel d'offre. Le dossier est toujours en cours de d'analyse.

Il est proposé par M. Jean-Pierre Ouellet, appuyé par M. François Poirier, que le contrat actuellement en vigueur soit renouvelé, tant que les démarches ne sont pas terminées avec le MAMOT. Le renouvellement est pour une durée de 3 mois à partir du 1^{er} septembre 2018 pour une fin au 30 novembre 2018. Le coût est de 41,90 \$/tonne métrique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1316**

5) **PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - MATIÈRES ORGANIQUES**

a) **Collecte des encombrants - Automne 2018**

M. Maxime Groleau rappelle aux membres que la période d'inscription pour la collecte des encombrants de l'automne 2018 est en cours. Plusieurs éléments de communication sont utilisés pour informer les citoyens sur l'obligation de s'inscrire avant le 30 septembre.

- Aide-mémoire de collecte
- Site web de la RIDT
- Publication Facebook
- Message aux bulletins municipaux
- Annonces radios (durant les 2 dernières fins de semaine)
- Publicité dans le journal Info-Dimanche (2 dernières éditions)
- Feuillet d'information par médiaposte dans toutes les boîtes aux lettres de la MRC

6) **ÉCOCENTRES**

a) **Soumission « Transport et traitement de matériaux secs 2019 »**

La RIDT a demandé des soumissions publiques sur le système d'appel d'offre SEO pour le transport et le traitement des matériaux secs provenant des écocentres pour les années 2019 et 2020, plus une option de renouvellement pour 2021.

Les prix sont fermes pour la période mais une clause d'indexation s'applique en fonction des volumes de facturation mensuels et de du prix du diesel.

Deux entreprises ont déposé des soumissions, elles sont toutes conformes et les résultats sont les suivants :

	Quantité estimée	Conteneurs KRT		Les Conteneurs Verts	
		Prix soumis (par tonne, avant taxes)	Sous-Total (annuel, avant taxes)	Prix soumis (par tonne, avant taxes)	Sous-Total (annuel, avant taxes)
A - Transport et traitement du bois	590 tonnes	75.00 \$	44 250.00 \$	70.00 \$	41 300.00 \$
B - Transport et traitement des matériaux de construction triés	1 437 tonnes	89.00 \$	127 893.00 \$	75.50 \$	108 493.50 \$
C - Transport et traitement des matériaux de construction <u>non</u> triés	490 tonnes	94.00 \$	46 060.00 \$	88.00 \$	43 120.00 \$
		Conteneurs KRT		Les Conteneurs Verts	
Total estimé annuel		218 203.00 \$		192 913.50 \$	
<i>Coût estimé total du contrat incluant les options et incluant les taxes</i>		<i>752 636.70 \$</i>		<i>665 406.89 \$</i>	

Il est proposé par M. Simon Bolduc, appuyé par M. Alain Malenfant, d'accepter la soumission de l'entreprise Les Conteneurs Verts comme étant la plus basse conforme pour le transport et le traitement de matériaux secs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1317**

b) Soumission « Transport de matériaux divers 2019 »

La RIDT a demandé des soumissions publiques sur le système d'appel d'offre SEAO pour le transport de matériaux divers pour les années 2019 et 2020, plus une option de renouvellement pour 2021.

Les prix sont fermes pour la période mais une clause d'indexation s'applique en fonction des volumes de facturation mensuels et de du prix du diesel.

Deux entreprises ont déposé des soumissions, elles sont toutes conformes et les résultats sont les suivants :

	Écocentre secteur Témiscouata-sur-le-Lac	Écocentre secteur Squatec	Conteneurs KRT		
			Prix soumis Écocentre TSLL (par transport, avant taxes)	Prix soumis Écocentre Squatec (par transport, avant taxes)	Sous-Total (annuel, avant taxes)
A – Transport une (1) boîte à la fois	24 transports	19 transports	225.00 \$	250.00 \$	10 150.00 \$
B – Transport deux (2) boîte à la fois	23 transports	7 transports	450.00 \$	500.00 \$	13 850.00 \$
Total estimé annuel			24 000.00 \$		
<i>Coût estimé total du contrat incluant les options et incluant les taxes</i>			<i>82 782.00 \$</i>		

	Écocentre secteur Témiscouata-sur-le-Lac	Écocentre secteur Squatec	Les Conteneurs Verts		
			Prix soumis Écocentre TSLL (par transport, avant taxes)	Prix soumis Écocentre Squatec (par transport, avant taxes)	Sous-Total (annuel, avant taxes)
A – Transport une (1) boîte à la fois	24 transports	19 transports	209.47 \$	209.47 \$	9 007.21 \$
B – Transport deux (2) boîte à la fois	23 transports	7 transports	418.94 \$	418.94 \$	12 568.20 \$
Total estimé annuel			21 575.41 \$		
<i>Coût estimé total du contrat incluant les options et incluant les taxes</i>			<i>74 418.98 \$</i>		

Il est proposé par M. Simon Bolduc, appuyé par M. Fernand Albert, d'accepter la soumission de l'entreprise Les Conteneurs Verts comme étant la plus basse conforme pour le transport de matériaux divers.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1318**

c) Avis d'intention – Bail emphytéotique Squatec

Suite aux démarches faites avec la municipalité de Squatec pour disposer d'un bail emphytéotique pour l'écocentre de ce secteur, les modalités proposées les suivantes

- La superficie approximative du terrain sujet au bail est d'environ 10 120 m²
- Tous les bâtiments occupés par la RIDT sont inclus dans le bail et la RIDT en assure l'entretien
- La municipalité de Squatec fera produire un certificat de localisation qui sera joint au bail
- Le bail emphytéotique débuterait aussitôt après la fin du bail existant et serait d'une durée de 30 ans
- La municipalité de Squatec fera rédiger un projet de bail par ses aviseurs légaux
- La municipalité de Squatec fera réaliser les travaux nécessaires afin de rendre indépendante l'alimentation électrique de son bâtiment présent sur le terrain adjacent
- Une servitude sera consentie sur le terrain appartenant à la municipalité afin de laisser en place le champ d'épuration actuel qui dessert la roulotte de la RIDT. Cet espace sera délimité.

- Le prix est fixé à 25 000 \$ considérant que la municipalité de Squatec assume tous les frais de la transaction

Il est proposé par M. Jean-Jacques Bonenfant, appuyé par M. Claude H. Pelletier, que la RIDT signifie son intention à la municipalité de Squatec de signer un bail emphytéotique pour le terrain visé pour l'écocentre de ce secteur, selon les spécifications mentionnées précédemment. M. Maxime Groleau est autorisé à effectuer toutes les démarches requises afin de déposer un projet de bail lors d'une réunion prochaine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1319

d) Points de dépôts municipaux pour les feuilles d'automne

Comme chaque année depuis quelque temps, chaque municipalité est fortement encouragée à « ouvrir » un dépôt pour les feuilles cet automne.

La RIDT va contacter chaque municipalité pour connaître les coordonnées des dépôts et les publiciser sur Facebook et le site web. Avant l'hiver, les dépôts seront vidés par la RIDT.

e) Essai - Point de dépôt municipal complet à Auclair

M. Thomas Ruest-Gagné explique les détails de la mise en place du point de dépôt municipal qui serait testé au garage municipal d'Auclair, en collaboration avec la municipalité.

Le coût estimé pour la RIDT est d'environ 3 700 \$, coût qui serait pris à même le budget de fonctionnement 2018 dédié aux écocentres.

Il est proposé par M. Keven Lévesque Ouellet, appuyé par M. Jean-Guy Roussel, que la RIDT procède à la mise en place du point de dépôt municipal dans la municipalité d'Auclair, le tout afin de recueillir les résidus verts, les branches et les RDD.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1320

7) LIEU D'ENFOUISSEMENT

a) Achat de deux pneus loader 544H + une jante de surplus

Les 4 pneus du loader John Deere 544 H utilisé pour l'écocentre de Dégelis et le lieu d'enfouissement sont usés. Plusieurs crevaisons ont eu lieu dans les dernières semaines et les réparations coûtent cher en plus de bloquer le loader sans pouvoir l'utiliser.

En 2013, la RIDT avait acheté 4 carcasses de pneus et fait réchapper ceux-ci.

Suite à des demandes de soumissions pour des pneus réchappés ou neufs auprès de Provincial Bandag Tires (Edmundston) et Point S (Rivière-du-Loup/Rimouski), il s'avère que la meilleure option serait d'acheter des pneus neufs pour les 4 roues du loader.

Il est proposé par M. Jean-Pierre Ouellet, appuyé par M. Fernand Albert, que la RIDT procède à l'achat de pneus neufs pour un montant d'environ 8000 \$ à 8200 \$. Étant donné que les prix sont similaires entre les deux fournisseurs, M. Maxime Groleau est autorisé à effectuer l'achat des pneus qui seront recommandés par les opérateurs du loader de la RIDT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1320

8) Vidanges d'installations septiques

a) Suivi du contrat en cours

M. Maxime Groleau donne différentes informations aux membres sur l'avancement du contrat de vidange des installations septiques pour 2018.

Le calendrier à jour est déposé et différentes questions sont posées sur les informations recueillies par les opérateurs de Simetech Environnement et les problèmes qu'ils rencontrent.

M. Groleau rappelle que le mandat de la RIDT est celui de planifier et faire réaliser la vidange des installations septiques conformément à la réglementation en vigueur.

Pour tout ce qui a trait à la conformité ou la légalité de ces installations, c'est la MRC de Témiscouata qui possède la compétence. La RIDT informe cependant la MRC des problèmes rencontrés lors de travaux.

9) VARIA

M. Yves Lebel demande aux membres s'ils souhaitent ajouter des points au varia. Différents points sont abordés.

a) Système septique de type Écoflo

Un membre mentionne que des citoyens se sont plaints du coût élevé facturé par l'entreprise Premier Tech pour réaliser l'entretien de leur système Écoflo. La RIDT avait déjà eu des commentaires en ce sens et effectuera les vérifications pour voir les tenants et aboutissants de ce dossier.

Des informations complémentaires seront apportées aux membres lors d'une réunion ultérieure.

b) Pneus usagés d'équipements lourds

Des citoyens ou entreprises souhaitent se débarrasser de pneus surdimensionnés (plus de 48,5 pouces de haut) comme par exemple des pneus de loader, skidder, tracteur, ...

M. Maxime Groleau rappelle que ce type de pneus n'est pas accepté dans les écocentres car ils ne sont pas soumis au programme provincial de gestion des pneus usés. Leur gestion entraîne des frais importants et la RIDT les accepte seulement au site de Dégelis moyennant des frais de 350 \$ par tonne.

La RIDT effectuera des vérifications auprès des institutions gouvernementales pour voir si ces pneus seront intégrés dans un programme gratuit dans un proche avenir.

c) Frais de déplacement et taux au kilométrage

Des membres souhaitent que la RIDT révisé son taux de frais de déplacement du fait de l'augmentation des coûts importants d'essence.

M. Maxime Groleau fera les vérifications nécessaires auprès d'autres organismes et apportera l'information lors d'une prochaine rencontre pour qu'une décision soit prise.

10) PROCHAINE RENCONTRE

- Mercredi 17 octobre 2018
- Mercredi 21 novembre 2018
- Mercredi 19 décembre 2018

11) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier de lever l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-1321

Yves Lebel, Président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier